

GROUPE DE LA MAJORITE DEPARTEMENTALE



COMMUNIQUE DE PRESSE

Madame Bernadette ROCHE et Monsieur Jérôme DALVERNY, Conseillers départementaux, communiquent les décisions votées en faveur du canton de la Haute-Ardèche lors de la Commission Permanente du 9 avril 2018 :

11 037 € pour le canton

- **380** € au titre de la prise en charge du transport des collégiens au Forum des Métiers du bassin de l'Ardèche méridionale à Aubenas, pour le collège Joseph Durand,
- 233 € en faveur du collège Joseph Durand au titre du Fonds commun des services d'hébergement,
- 7 156 € répartis en faveur du collège Joseph Durand et du Collège de la montagne ardéchoise au titre de l'aide à l'équipement en matériel pédagogique et non pédagogique des collèges publics,
- **1 468** € répartis en faveur de deux agriculteurs du canton pour l'aide aux travaux de reconquête d'une châtaigneraie, au titre du « Plan Châtaigneraies traditionnelles 2017/2020 » qui prévoit la reconquête de 600 hectares de vergers d'ici 2020 dans notre département,
- 1 800 € en faveur de l'association Trail Chaussée des Géants, basée à Thueyts, pour l'organisation du Trail du même nom, au titre du règlement d'aide relatif aux Contrats sportifs départementaux, qui soutient l'organisation de manifestations sportives d'envergure sur le territoire,